

PLANNING DES INSCRIPTIONS EN CLASSE DE SECONDE

Lycée Général et
Technologique Montgérald
0596 74 94 00

Les inscriptions pour l'année scolaire 2024-2025 se dérouleront comme
suit **de 08h00 à 12h30** :

Inscription sur place (formalité obligatoire)

Date	Etablissement d'origine
Mercredi 03 juillet 2024	Collège du Marin
Jeudi 04 juillet 2024	Collège du Vauclin / Collège de Sainte-Anne
Vendredi 05 juillet 2024	Collège de Rivière-Pilote
Lundi 08 juillet 2024	Collège de Sainte-Luce & Autres établissements
Mardi 27 août 2024	<u>Retardataires</u>

❖ La présence d'un responsable légal, muni de sa pièce d'identité est obligatoire.

La demande de bourse est, elle aussi, à faire en ligne via votre compte Educonnet.

Pièces à ramener sur place :

- Copie de la carte d'identité de l'élève
- Copie du livret de famille (pages des parents et de l'élève)
- Photocopie des 3 bulletins de 3^{ème}
- Fiche de renseignements jointe complétée et signée.
- Exéat (à récupérer dans l'établissement d'origine) + Avis d'affectation
- 5 photos d'identité (non scannées), présentation correcte, et découpées, datant de 3 mois, AVEC nom et prénom de l'élève au dos
- Attestation d'assurance valable pour l'année scolaire 2024-2025
- Prévoir 10€ pour le badge de la demi-pension (prévoir l'appoint)
- Prévoir 5€ pour l'adhésion à la Maison des lycéens (chèque à l'ordre de MDL du Lycée Montgérald, ou espèces)
- RIB du représentant légal



***Il est important de respecter les dates et heures prévues au calendrier.
Aucune inscription ne sera enregistrée si toutes les pièces demandées ne sont pas fournies.***

L'établissement ne fait pas de photocopies.